



Code de déontologie

En tant que coach de vie et praticien en soins énergétiques, je m'engage à accompagner chaque personne avec **respect, intégrité et bienveillance**, dans un cadre clair, sécurisant et profondément humain.

1. Respect de la personne

Je reconnais chaque individu comme libre, unique et porteur de ses propres ressources. Je m'engage à accueillir chacun sans jugement, sans discrimination, dans le respect total de ses convictions, de son rythme et de son chemin de vie.

2. Confidentialité

Tout ce qui est partagé au cours des séances est strictement confidentiel. Je veille à préserver l'intimité et la vie privée de chaque personne, avec une discréetion absolue.

3. Écoute et présence

Je m'engage à être pleinement présent à l'autre, à offrir une écoute attentive, sincère et sans projection. Je ne donne pas de conseils « imposés » mais j'accompagne l'émergence des réponses propres à chacun.

4. Intégrité professionnelle

Je m'abstiens de toute promesse de résultats. Mon rôle est d'accompagner, de soutenir et de faciliter le processus d'évolution ou de mieux-être, sans me substituer à la personne dans ses choix ni à un professionnel de santé lorsque cela s'avère nécessaire.

5. Humilité et cadre clair

Je reconnais mes limites et m'engage à rediriger, si besoin, vers d'autres professionnels compétents. Mes séances ne se substituent en aucun cas à un suivi médical, psychologique ou psychiatrique. Elles peuvent être complémentaires mais jamais exclusives.

6. Énergie et éthique

Dans ma pratique énergétique, je respecte les lois naturelles de vie, de non-ingérence et de libre arbitre. Je travaille toujours avec l'accord de la personne, dans une intention d'harmonisation et jamais de manipulation.

7. Cheminement personnel

Je m'engage à poursuivre un chemin de développement personnel et spirituel pour rester aligné, lucide et conscient dans ma posture d'accompagnant.